

Courtier immobilier résidentiel (EEC.21)

Objectifs

Développer les aptitudes et acquérir les connaissances nécessaires pour exercer les fonctions de courtier immobilier.

Préparer les étudiants pour la réussite de l'examen de certification en courtage immobilier de l'Organisme d'autoréglementation du courtage immobilier du Québec (OACIQ).

Contenu de la formation

- Rôles, obligations et responsabilités du courtier immobilier résidentiel
- Droit civil et droit des affaires appliqués au domaine de l'immobilier
- Architecture et Code du bâtiment du Québec
- Loi sur le courtage immobilier
- Évaluation immobilière
- Mathématiques appliquées au domaine de l'immobilier
- Rédaction de contrat

Liste des cours

	Titre du cours	Numéro du cours	Nombre d'heures
1	Analyser et appliquer la fonction de travail du courtier immobilier résidentiel	221-300-AQ	45
2	Droit civil	221-301-AQ	45
3	Droit des affaires et autres lois	221-302-AQ	60
4	Architecture et ses normes	221-303-AQ	45
5	Loi sur le courtage	221-304-AQ	45
6	Évaluation marchande d'un immeuble	221-305-AQ	45
7	Mathématique immobilières et hypothécaires	221-306-AQ	45
8	Rédaction de contrats	221-307-AQ	75

Durée

- 405 heures
- Temps complet : 4 mois à 5 mois, du lundi au vendredi de 8 h à 13 h
- Temps partiel : horaire flexible, le jour, le soir et les fins de semaine

Mode de formation

En classe traditionnelle ou en classe virtuelle (selon le choix de l'étudiant)

Horaire sur mesure

Contactez-nous pour connaître les différentes options d'horaires. Il nous est possible de vous préparer un horaire sur mesure en fonction de vos disponibilités.

Aide financière aux études

Les étudiants sont admissibles au programme d'aide financière du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science (MESRS). Contactez-nous pour que nous puissions évaluer le montant d'aide financière auquel vous avez droit. Pour la majorité des étudiants, l'aide octroyée permet de couvrir la totalité des frais de scolarité, en plus de couvrir une partie des frais de subsistances. La formation est déductible d'impôt et vous permet de récupérer l'équivalent de 25 à 35 % du coût de la formation.

Reconnaissance

La formation est reconnue par le MESRS et l'OACIQ. La formation mène à une Attestation d'études collégiales (AEC).

Points forts du programme

- École spécialisée dans le domaine de l'immobilier
- Formation axée sur les besoins de l'industrie
- Simulation pour l'examen de l'OACIQ
- Excellent taux de réussite de nos diplômés aux examens de certification de l'OACIQ
- Le corps professoral est composé de professionnels actifs dans leur domaine d'enseignement
- Établissement de petite taille : ce qui nous permet d'offrir un service personnalisé et chaleureux à notre clientèle
- Clientèle étudiante sérieuse et hautement motivée

Inscription

Pour vous inscrire, vous pouvez nous contacter au 1 888 676-5826 ou nous envoyer un courriel à info@academie-ent.com.

Rencontre avec un conseiller aux admissions

Venez rencontrer un conseiller aux admissions pour obtenir plus d'information sur le programme, l'industrie et ses débouchés.

Conditions d'admission

Posséder une formation jugée suffisante par l'Académie et satisfaire au règlement sur le régime des études collégiales du MESRS.